

FAO/Atelier sur l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes Stimuler la créativité, et l'esprit d'entreprise



Photo : Jean Madouma

Le représentant de la CEEAC fait le diagnostic de l'agriculture en Afrique centrale.



Photo : Jean Madouma

Une vue des jeunes entrepreneurs dans les chaînes de valeurs agricoles.

JM
Libreville/ Gabon

LES travaux de l'atelier sur l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes dans les chaînes de valeurs agricole en Afrique

centrale se sont achevés sur la volonté de les voir plus s'investir dans l'agriculture et l'agro-business. Durant trois jours, les participants ont mis à profit leurs réflexions sur les échanges d'expérience sur l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes

dans les chaînes de valeurs agricoles en Afrique centrale. Ils ont examiné les défis et opportunités sur les diverses stratégies et approches, ainsi que les outils existants pour promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et intégrer davantage l'emploi

des jeunes dans les politiques et programmes de développement agricole et rural. Dans une approche participative, le travail et les expériences de la FAO dans le domaine de l'emploi des jeunes, et sur les initiatives d'autres organisations, sont passés au peigne fin, en tenant compte du contexte sous-régional. En effet, cet atelier entre dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo de 2014 et de l'agenda 2030 des Objectifs de dévelop-

pement durable et 2063 de l'Union Africaine, qui ont priorisé la création des opportunités d'emplois pour les jeunes. Il faut rappeler qu'à l'instar du continent, l'Afrique centrale n'échappe pas à cette problématique où la population jeune de moins de 15 ans représente 45% de la population totale et le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est de 14,8%, voire plus dans certains pays comme le Gabon, où il est de 35,2%. Face à

cette problématique, les chaînes de valeurs des secteurs agro-sylvo-pastoral et halieutique offrent pourtant des opportunités encore inexploitées. Lesquelles opportunités ont juste besoin d'être mises à profit pour stimuler la créativité, l'énergie, l'innovation et l'esprit d'entreprise des jeunes. Elles peuvent également être créatrices d'emplois décents dans différents domaines tout au long de ces chaînes de valeur.

Formation professionnelle/Coopération Gabon-FAO

Le programme Approche pays intégré évoqué



Photo : Abel Eyeghe

La ministre de la Jeunesse, Nanette Longa (c) et la délégation de la FAO.

JM
Libreville/ Gabon

LA ministre de l'Emploi, de la Jeunesse, de la Formation professionnelle, de l'Insertion et la Réinsertion, Porte-parole du gouvernement, Nanette Longa, s'est entretenue, dernièrement, avec Helder Muteia, représentant-résident de la FAO et coordinateur du bureau sous-régional pour l'Afrique centrale. Au menu, l'appui technique et financier de l'organisme onusien dans le cadre de la formation professionnelle. La ministre a insisté sur les éléments devant faciliter la matérialisation de cet appui. Elle a évoqué l'organisation de l'atelier de validation du Plan d'action

opérationnel (PAO) de la politique nationale de l'Emploi, en lien avec les métiers de l'agriculture et de l'élevage. Cette initiative devra, selon le membre du gouvernement, être suivie de l'élaboration de la Stratégie nationale de réinsertion sociale et professionnelle des populations issues du milieu carcéral, dans le cadre des métiers agricoles, ainsi que la réhabilitation des centres de formation en lien avec les perspectives agricoles. De son côté, le représentant résident de la FAO a expliqué que pour chaque pays, il y a des enjeux et défis spécifiques. Avant de mentionner, dans le cadre de l'employabilité des jeunes, le programme Ap-

proche pays intégré (API), qui est un projet présenté aux pays en voie de développement. Il est contenu dans l'Objectif de développement durable, consacré au travail décent. C'est-à-dire un emploi qui donne droit à un contrat de travail, une sécurité et protection sociale. Il a pris l'exemple du Sénégal dont le programme est suivi par une agence nationale. « Ce projet peut être piloté dans les pays qui y trouveront un intérêt, soit par le ministère de l'Agriculture, soit par le ministère de l'Emploi et de la Jeunesse », a souligné Helder Muteia. Concernant la réhabilitation des centres de formation, il a indiqué que c'est un projet réalisable à long terme.



AVIS DE REPORT

La date de remise des offres relatives à l'Avis d'Appel d'Offres International Ouvert N° 30.11.18-AFD/SET (Construction de 20 logements à Franceville, Programme de Remise à Niveau des infrastructures ferroviaires de la SETRAG) fixée initialement au lundi 22 avril 2019 est reportée au mardi 23 avril 2019 à l'heure et au lieu indiqués dans l'Avis d'Appel d'Offres initial.

SETRAG, BP 2198, Direction Générale
Route principale d'OWENDO,
Téléphone / Fax : +241 01.70.83.01,
E-mail : appel.offres@setrag.com

LE DIRECTEUR GENERAL